

PROCÈS-VERBAL

QUATRIÈME ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL QUÉBÉCOIS D'UNIFOR DU 27 AU 29 NOVEMBRE 2015 HÔTEL HILTON QUÉBEC



Vendredi le 27 novembre 2015

Ouverture de l'assemblée par Benoit Lapointe, président du Conseil québécois.

Le président informe les délégués que les débats sont enregistrés pour permettre la rédaction du procès-verbal.

Présentation des membres de l'exécutif du Conseil québécois :

- Cathy St-Amand, Secrétaire archiviste
- Sophie Albert, Vice-présidente
- Daniel St-Pierre, Trésorier
- François Arsenault, Membre directeur
- Jean Simoneau, Membre directeur
- Alain Sévigny, Membre directeur

Accueil de Renaud Gagné, directeur québécois.

Les délégués sont invités à garder une minute de silence en mémoire de nos membres décédés.

Mot de bienvenue de Richard St-Onge, de la section locale 720 d'Unifor représentant les travailleuses et travailleurs de l'unité Hilton.

Adoption de l'ordre du jour

Le président mentionne les changements suivants à l'ordre du jour :

- Les procès-verbaux des deux dernières assemblées du Conseil québécois seront adoptés samedi matin puisque les copies papier ne sont pas encore distribuées aux délégués.
- Élections : Les candidates et des candidats pourront s'adresser aux délégués samedi matin à 9h45. Chacun aura droit à 5 minutes.

L'adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé est proposée par Benoit Lapointe.

Appuyée par Nikola Montagne
ADOPTÉ

Lecture par la vice-présidente, Sophie Albert, de la déclaration anti-harcèlement valable pour toute la durée du Conseil québécois. Les personnes responsables sont Diane Mimeault et Alain Portelance. Les numéros pour les joindre sont inscrits sur la feuille incluse dans les trousseaux des délégués.

Présentation des invités par le président

Benoit accueille :

- Robert Dean, premier directeur québécois,
- Jean-Pierre Guay, coordonnateur Fonds de solidarité
- Joseph Gargiso, retraité d'Unifor
- François L'Heureux, Fonds de solidarité - Formation
- Michel Ouimet, retraité d'Unifor et ancien directeur québécois
- Guy Trépanier, Fonds de solidarité
- Daniel Boyer, président de la FTQ
- Marie-Josée Nault, conseillère de la FTQ
- Jesse Boulianne, section locale 498 (initiative de participation des jeunes)
- Pierre-Luc Turbis, section locale 6003 (initiative de participation des jeunes)
- Jerry Dias, président d'Unifor
- Yves Guérette, membre de l'exécutif national

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux groupes qui se sont joints à Unifor :

- Scotts Canada – Fafard et frères, section locale 3000Q
- Axio département 232, section locale 2004Q
- Municipalité de Saint-Ambroise, section locale 2004Q
- Produits de piscine Trendium Inc., section locale 299
- GDI (Place Ville-Marie), section locale 8284
- Solutions FACC (Canada) Inc., section locale 698

Le président explique aux délégués ayant le droit de vote qu'un carré rouge a été inclus dans les trousseaux. Il doit être utilisé pour voter sauf, bien entendu, pour les élections.

Allocution de Daniel Boyer, président de la FTQ

Daniel Boyer fait le point sur le rapport de la Commission Charbonneau. Ce rapport ne contient aucune recommandation à l'encontre de la FTQ ni du Fonds de solidarité. De plus, le rapport souligne les efforts mis de l'avant au chapitre de la gouvernance du Fonds. La page est tournée. Il fait aussi un retour sur la dernière élection fédérale. La résolution du vote stratégique n'a pas donné les résultats escomptés. L'important est cependant que Stephen Harper ait été défait. Même si les premiers gestes du gouvernement Trudeau sont encourageants, nous devons rester vigilants. Si nous voulons éviter que les syndicats ne se retrouvent à nouveau dans la même situation que sous le gouvernement Harper, il faut que le réseau de 500 militants formés

à l'action politique dans le cadre des élections fédérales exerce son mandat tous les jours, pas seulement pendant les campagnes électorales. Certaines manœuvres insidieuses doivent être combattues comme dans le cas des municipalités qui tentent de restreindre le droits des travailleurs de faire la grève ou de manifester prévu dans la Charte des droits de la personne et confirmé récemment par les tribunaux. Il ajoute que le droit de décréter les conditions de travail, ce n'est qu'en cas d'urgence que le gouvernement peut l'exercer.

Daniel fait aussi le point sur les négociations en cours entre les employés du secteur public et le gouvernement Couillard, qui ont donné lieu à une manifestation historique le 3 octobre dernier. 54% de la population appuient les syndiqués et 51% de la population appuient la grève dans le secteur public. Cette négociation est celle des services publics puisque les employés du secteur public accusent un retard salarial de 7,9% sur les employés du secteur privé. La rétention et le recrutement du personnel sont de plus en plus ardues et cela met en péril l'existence même de nos services publics.

Rapport du directeur québécois

Le président invite Renaud Gagné, directeur québécois, à présenter son rapport.

Dans son rapport, Renaud aborde les dossiers :

- des sections locales en conflit dont Delastek s. l. 1209 en grève;
- du règlement de conflit chez Holcim s. l. 177;
- des négociations en cours, entre autres, chez Rio Tinto Alcan, VIA Rail, Résolu et le secteur du papier, des scieries et la forêt, Innotech, Bell Média – CTV;
- de la campagne de boycottage des produits GE (MABE);
- des consultations publiques auxquelles Unifor a pris part au cours des derniers mois, entre autres, sur la forêt, l'aluminium, l'aérospatiale, l'exploitation des hydrocarbures;
- d'actualité tels la norme FSC, le projet de loi 57 sur les régimes de retraite, le Partenariat transpacifique (PTP);
- des activités du monde syndical, entre autres, la campagne en santé et sécurité « *Au Québec, chaque vie doit être prioritaire* », le défilé de la fierté Montréal, l'assemblée annuelle des actionnaires de Fonds de solidarité de la FTQ, la tournée des sections locales du Québec pilotée par Michel Ouimet, le Conseil québécois des retraités d'Unifor, la conférence des femmes à Mont-Tremblant, la conférence des jeunes à Trois-Rivières, le premier camp familial à Port Elgin et le recrutement;
- de la scène politique, entre autres, de l'élection d'un gouvernement libéral aux dernières élections fédérales et des coupes dans les services publics du Québec par le gouvernement libéral de Philippe Couillard;
- de l'administration du bureau et des mouvements de personnel;
- ainsi que de son engagement à rallier toutes les sections locales dans le but de continuer à bâtir Unifor.

Rapport du comité des présences par Cathy St-Amand

- 166 délégués dont 143 hommes et 23 femmes
- 91 sections locales
- 36 représentants et représentantes nationaux
- 11 délégués spéciaux avec droit de parole mais sans droit de vote
- Aucun suppléant
- 9 invités
- 84 observateurs
- 13 membres du personnel

Cathy St-Amand demande aux délégués qui n'utilisent pas les produits d'hygiène fournis par leur hôtel de les apporter et de les déposer dans les boîtes prévues à cet effet de chaque côté de la tribune. Il en sera fait don à **La maison des femmes de Québec**, un organisme qui vient en aide aux femmes victimes de violence conjugale ainsi qu'à leurs enfants (<http://maisondesfemmesdequebec.com/>).

Allocution de Jerry Dias, président d'Unifor

Jerry Dias débute son allocution en remerciant les militants du Québec qui ont contribué à chasser Stephen Harper et le parti conservateur du gouvernement. Mais, il rappelle aussi à tous que le parti conservateur a récolté 31% des voix, malgré tout.

Le résultat du vote du 19 octobre 2015 ne doit jamais nous faire oublier les attaques que la classe ouvrière canadienne a subies pendant que les Conservateurs détenaient le pouvoir. Ce gouvernement a utilisé l'appareil de l'état pour réduire au silence tous ceux qui pouvaient s'opposer aux politiques rétrogrades du parti conservateur au nom de l'idéologie de droite. Le seul rempart de la société civile contre cette attaque en règle de ses acquis était le mouvement syndical. En effet, depuis l'élection d'un parti conservateur majoritaire, le mouvement syndical a subi les assauts incessants du gouvernement destinés à lui couper les moyens de défendre ses membres. C'est pourquoi la formation d'Unifor était essentielle. C'était la réaction du monde ouvrier pour tenter d'équilibrer les forces en présence. Unifor a ainsi contribué à chasser le parti conservateur du pouvoir. Cependant, notre vigilance ne doit pas se relâcher puisque les attaques à l'encontre des syndicats ne sont pas terminées. Nous n'avons qu'à voir ce qui se passe chez nos voisins du sud. C'est pourquoi Unifor sera très présent sur la scène politique pour aller de l'avant avec nos revendications auprès du gouvernement libéral de Justin Trudeau.

Le moment est venu de regagner ce que nous n'aurions jamais dû perdre. Mais nous n'aurons rien si nous ne sommes pas prêts à nous battre pour l'obtenir. Nous devons être les agents du changement que nous voulons obtenir et nous ne l'obtiendrons pas en faisant du lobbying mais par notre action sur le terrain.

Les délégués l'ont chaudement ovationné.

Confirmation du comité d'élection et mises en nomination

Vote pour confirmer la nomination des membres du comité d'élections : Jean-Yves Filion et Daniel Cloutier. **ADOPTÉ**

Le président donne la parole au président du comité d'élection, Jean-Yves Filion, qui explique aux délégués la procédure d'élection et qui procède aux mises en nomination pour les postes de secrétaire-trésorier du Conseil québécois, du président ou de la présidente du comité de francisation et de deux membres du comité de francisation.

Mises en nomination pour les postes de :

Trésorier du Conseil québécois :

- René Émond s. l. 894 propose la candidature de Jean Simoneau. Appuyé par Marc-André Paré s. l. 2022. Jean Simoneau accepte sa mise en nomination et est déclaré élu.

Présidence du comité de francisation du Conseil québécois :

- Sophie Albert s. l. 522 propose la candidature de Lucie Pratte. Appuyé par Claude Lahaie s. l. 98. Lucie Pratte accepte sa mise en nomination et est déclaré élue.

Membre du comité de francisation du Conseil québécois:

- Lucie Pratte s. l. 522 propose la candidature de Claude Lahaie. Appuyé par Stéphane Fleurant s. l. 98. Claude Lahaie accepte sa mise en nomination.
- Alexandre Lamarre s. l. 2889 propose la candidature de Richard Labossière. Appuyé par Joseph Elliott s. l. 2889. Richard Labossière accepte sa mise en nomination.

Claude et Richard sont déclarés élus.

Tous les élus seront assermentés dimanche matin, le 29 novembre 2015.

Discussion et adoption du rapport du directeur québécois

La période de questions au sujet du rapport du directeur québécois a donné lieu à plusieurs interventions notamment, sur les pertes d'emplois chez CAE, la situation chez General Cable, le conflit qui perdure chez Delastek, la subvention allouée à Bombardier par le gouvernement du Québec et les mises à pied ainsi que la délocalisation des emplois qui ont suivi, l'entente de principe survenue à la Coop fédérée et les négociations chez VIA Rail. Il a été aussi question du Conseil québécois des membres retraités et de la cotisation qui devrait lui être versée par toutes les sections locales de façon à en assurer la survie, le recrutement, la tournée des sections locales, le fait que les petites sections locales soient, à toutes fins pratiques, exclues de la vie syndicales faute de moyens financiers leur permettant d'être présentes aux congrès et

assemblées diverses, la conférence des jeunes et l'implication des jeunes dans les activités mises sur pied par le syndicat.

Adoption du rapport du directeur québécois

Proposée par Renaud Gagné

Appuyée par Stéphane Daigneault

ADOPTÉ

Vote sur les recommandations du rapport du directeur québécois

➤ **Recommandation 1**

Que les sections locales encouragent leurs membres à participer aux activités en soutien au Front commun dans le secteur public de même qu'à celles à l'encontre de l'austérité. Que les sections locales appuient les syndicats du secteur municipal dans leur lutte pour conserver la libre négociation. Appuyée par Manon Camiré. **ADOPTÉ**

➤ **Recommandation 2**

Que les sections locales soutiennent la campagne d'Unifor en matière de santé et sécurité au travail en distribuant largement l'information et en encourageant la signature de la pétition par leurs membres et leur famille. Appuyée par Steven Lussier. **ADOPTÉ**

➤ **Recommandation 3**

Que les sections locales cotisent au Conseil des retraitées et retraités à raison de 0,02\$/membre/mois afin d'assurer sa pérennité. Appuyée par Sandra Cormier. **ADOPTÉ**

➤ **Recommandation 4**

Que les sections locales s'engagent à encourager l'implication des jeunes dans les activités au sein de leur structure de même que dans celles du national. Appuyée par Michel Héту. **ADOPTÉ**

Le texte intégral du rapport du directeur québécois est disponible en version PDF sur le site internet du Conseil québécois via le lien suivant :

http://www.uniforquebec.org/sites/default/files/documents/document/rapport_du_directeur_quebecois_-_novembre_2015.pdf

Michel Thibault annonce un tirage moitié-moitié pour financer le projet *Habillons un enfant* mis sur pied conjointement par le conseil des retraités et le comité des jeunes, visant à habiller 184 enfants (101 enfants à Ste-Thérèse et 83 enfants à Mont-Tremblant). Le tirage aura lieu demain (samedi) en fin d'après-midi. Le gagnant doit être présent dans la salle pour réclamer son prix. Les billets seront mis en vente (8 billets pour 5\$) samedi matin à l'extérieur de la salle.

AJOURNEMENT

Samedi, le 28 novembre 2015

Benoit Lapointe informe les délégués que les procès-verbaux des deux assemblées précédentes du Conseil québécois ont été distribués sur les tables. Nous procéderons à leur adoption au retour de la pause de l'avant-midi.

Rapport du comité des présences par Cathy St-Amand

- 186 délégués dont 161 hommes et 25 femmes
- 98 sections locales
- 39 représentants et représentantes nationaux
- 15 délégués spéciaux avec droit de parole mais sans droit de vote
- Aucun suppléant
- 11 invités
- 93 observateurs
- 13 membres du personnel

Rapport des syndic

Le président invite Mark Paquette à présenter le rapport des syndic.

Le rapport couvre la période du 1^{er} mars 2015 au 31 août 2015. Toutes les transactions inscrites au compte ont été vérifiées. La vérification par les syndic a été effectuée le 13 novembre 2015. Toutes les transactions (recettes et dépenses) ont été vérifiées et sont conformes. Six chèques étaient en circulation au 31 août 2015.

- Les syndic recommandent aux sections locales de conserver les originaux les bordereaux de caisse et d'envoyer une photocopie de ces bordereaux de caisse au trésorier du Conseil québécois.
- Les syndic demandent aussi aux sections locales de joindre une preuve de salaire avec toute réclamation faite au Conseil québécois.

Rapport du trésorier par Daniel St-Pierre

Le président invite le trésorier, Daniel St-Pierre, à présenter le rapport financier du Conseil québécois.

Le bilan couvre la période du 1^{er} mars 2015 au 31 août 2015.

Solde au 28 février 2015 :	220 326,73 \$
Capitations et recettes :	198 422,01 \$
Dépenses :	183 051,93 \$
Solde au 31 août 2015 :	235 696,81 \$

Daniel rappelle aux délégués qu'il est extrêmement important de respecter la date limite pour les inscriptions au Conseil québécois, spécialement lors de l'assemblée de novembre, puisque la logistique et le fait que les repas soient inclus lors de la tenue d'un tel événement sont complexes à gérer. Il réitère aussi l'importance d'utiliser un formulaire par personne inscrite.

Proposé par Daniel St-Pierre

Appuyé par Manon Camiré s. l. 2002

ADOPTÉ

Groupe MABE – Campagne de boycottage des électroménagers GE, Hotpoint et McClary par John Caluori

Le président invite John Caluori à faire le point sur la campagne de boycottage des électroménagers GE, Hotpoint et McClary. Les dépliants d'information ainsi que des macarons sont inclus dans les trousseaux. Les bafoués de MABE sont très actifs depuis le début de la campagne: ils se sont mobilisés pour participer à toutes sortes d'événements, ils ont procédé à la mise en ligne d'une page Facebook, ils ont aussi visité le Salon de l'habitation. John informe les délégués que la campagne de boycott est très efficace. Le volume des ventes d'appareil GE a subi une baisse marquée, au point où MABE a ressuscité la marque MOFFAT pour tenter de contrer la campagne de boycott. Le recours devant le CCRI se poursuit avec des dates d'audition au printemps prochain. Le régime de retraite devait être terminé par la Régie des Rentes du Québec mais cela a pris du retard. La RRQ a réduit les montants de 22% pour assurer la stabilité du régime. Le projet de loi 57 retarde aussi la terminaison du régime. C'est à suivre.

Rapport des comités permanents du Conseil québécois

➤ Rapport du comité des travailleuses et travailleurs avec une inCAPACITÉ par Manon Camiré

Le comité commence à trouver ses marques. De concert avec les autres comités au pays, nous avons pu travailler sur certains projets afin de nous faire connaître.

Nous avons maintenant un logo dynamique qui nous représente, ce qui nous permet d'être plus visibles. Nous vendons des petites lampes de poche qui affichent notre logo au coût de 5\$. Les profits seront remis à un organisme qui aide à l'intégration en emploi des personnes ayant une inCAPACITÉ.

Nous avons demandé qu'Unifor envoie une lettre de soutien à la coalition *Canada sans Barrières*, ce qui fut fait. Cette coalition milite pour que les barrières qui empêchent les citoyennes et citoyens d'accéder à des lieux, services ou des emplois soient éliminées. Par une loi sur les Canadiens handicapés qui devrait s'appliquer à toutes les personnes handicapées que ce soit incapacité physique, mentale sensorielle, d'apprentissage et/ou une déficience intellectuelle ou une condition de santé mentale, ou sont considérées comme en ayant un, et même si leur handicap soit visible ou non par les autres. Le comité a aussi l'intention de militer

au sein de la FTQ afin qu'une telle loi existe aussi au Québec. Si des sections locales veulent apporter leur soutien à *Canada sans Barrières*, elles peuvent voir la façon de procéder en visitant leur site : <http://barrierfreecanada.org/accueil/>

Nous avons également travaillé avec le département des communications pour avoir notre propre affiche faisant la promotion de la journée internationale des personnes handicapées qui a lieu le 3 décembre. Nous vous invitons à les afficher dans vos lieux de travail et à ouvrir le dialogue avec vos membres. Nous devons garder en tête que l'inCAPACITÉ est la norme. Nous allons toutes et tous un jour faire face à une inCAPACITÉ, qu'elle soit permanente ou temporaire. Nos lieux de travail doivent s'ouvrir et nous devons nous faire un point d'honneur d'éduquer nos membres sur les accommodements, leur faire voir qu'il est dans l'intérêt de toutes et de tous que nos membres puissent travailler dans la dignité.

Notre prochaine réunion aura lieu le 16 janvier au bureau d'Unifor dans l'édifice de la FTQ à Montréal. Si toutefois la distance était trop grande pour certaines/certains, nous pourrions les avoir avec nous par le biais de la conférence téléphonique.
Au plaisir de vous voir ou de vous entendre.

Proposé par Manon Camiré

Appuyé par Steven Lussier

ADOPTÉ

➤ **Rapport du comité LGBT par Pierre Demontigny**

Pierre présente son rapport en 4 volets. Il fait un survol des activités du comité pendant l'année ainsi que du comité FTQ auquel participe Benoit Lapointe comme représentant d'Unifor.

1. La conférence nationale à Port Elgin, d'une durée de trois jours en avril dernier sous le thème *La santé en milieu LGBT*, a été un succès. La conférence était bilingue. 12 participants du Québec y ont assisté. Benoit Lapointe a agi en tant qu'animateur d'ateliers en français.
2. Daniel St-Pierre a pris la relève de Laurent Lévesque, parti en congé sans solde pour deux ans. L'affiche de lutte contre l'homophobie sera expédiée aux sections locales en avril prochain pour la journée internationale de lutte contre l'homophobie le 17 mai 2016.
3. Pierre et Benoit Lapointe ont participé au programme familial à Port Elgin. Ils ont animé 2 périodes, une avec les jeunes sur le vécu des personnes gaies, suivie d'une période de questions et l'autre avec les familles (les adultes) présentes. La présentation a suscité beaucoup de questions sur les enjeux pour la communauté LGBT ainsi que sur le rôle qu'Unifor peut jouer dans ce dossier. Merci à Serge Dupont de l'invitation.
4. La journée communautaire du 15 août. Cette journée se déroule dans le Village. Il y avait un kiosque de la FTQ en face du métro Beaudry avec des représentants qui ont parlé avec la population et distribué de l'information et des bracelets produits expressément pour l'occasion. Nous informons les gens sur les enjeux LGBT. Le lendemain, le 16 août, a eu lieu le défilé de la Fierté Montréal. Merci au Conseil exécutif

d'avoir été présent. Il y a eu une excellente participation d'Unifor. Pour l'an prochain, le comité souhaite qu'Unifor ait son propre « char allégorique ». Il est certain que la participation devra être au rendez-vous.

Voici les dates à retenir pour les activités du comité :

- Prochaines rencontres du comité – 6 février, 23 avril, 11 juin et 22 octobre 2016.
- Journée mondiale du SIDA – 1^{er} décembre 2015
<http://www.un.org/fr/events/aidsday/>
Plus de 35 millions de personnes dans le monde vivent aujourd'hui avec le SIDA. Il faut réaliser qu'il y a 73 000 personnes séropositives au Canada par rapport à 49 000 en 2001. Même si la maladie n'est plus considérée comme mortelle, on note tout de même une progression inquiétante. Il est important de le souligner.
- Le 20 novembre est la journée internationale du Souvenir pour les transgenres (TDOR). Une lettre a été envoyée par Unifor-Québec pour le souligner.

Le changement de gouvernement sur la scène fédérale a déjà eu un effet positif pour la communauté LGBT. Les personnes LGBT parmi les 25 000 réfugiés syriens seront placées en priorité sur les listes d'accueil pour des motifs humanitaires.

Joaquim Alexo a participé à la conférence des femmes à Mont-Tremblant au début du mois de novembre.

Proposé par Pierre Demontigny

Appuyé par Nikola Montagne

ADOPTÉ

➤ **Rapport du comité des travailleuses et travailleurs multiethniques unis par Mohamed Gadi**

Depuis le dernier Conseil québécois, nous avons été pas mal occupés. Tout d'abord, les 5, 6 et 7 juin, nous nous sommes retrouvés à Port Elgin au Centre d'éducation pour notre conférence nationale annuelle. Cette conférence avait pour thème « **Bâtir un syndicat pour tous, bâtir un pays pour tous** ».

Au cours de cette fin de semaine, nous avons reçu de nombreux conférenciers, c'est ainsi que Mme Cindy Blackstock est venue nous sensibiliser sur le militantisme, et est revenue sur les recommandations de la Commission vérité et réconciliation et notamment sur le rôle que devra jouer la société afin qu'elles s'appliquent. Jean Pierre Maweja du Centre des Travailleurs immigrants de Montréal nous a sensibilisés sur sa cause, à savoir, lutter contre les agences de placement et du travail temporaire, car les travailleurs qui y sont soumis n'ont aucune sécurité d'emploi, encore moins les avantages sociaux, et ils vivent dans la précarité.

Mme Celeita Bérénice, activiste colombienne, nous a sensibilisés sur les problèmes que rencontre le peuple autochtone en Colombie, notamment à cause des accords de libre-échange

qui permettent aux multinationales de mener leurs activités dans cette région du monde sans que le gouvernement n'ait son mot à dire. Elle a appelé à une conscientisation et surtout à prendre des actions, comme éduquer, informer et surtout, dénoncer ces pratiques.

Le point culminant de cette conférence fut le choix du nom du comité. Nous avons le choix entre deux noms: travailleurs autochtones et de couleur d'une part, et travailleurs indigènes et racialisés. Après le dépouillement, le choix s'est arrêté sur le premier nom : travailleurs autochtones et de couleur.

Le Québec était représenté par douze personnes de sept sections locales : 62, 98, 510, 2002, 4000 et 6000. Au nom du comité, je tiens à remercier tous les présidents de ces sections locales et encouragent ceux qui en ont la possibilité d'envoyer leurs membres à ces rencontres.

Le 14 juin, nous avons organisé une conférence à l'occasion de la Journée nationale des Autochtones. Cette conférence était tenue au Centre Culturel Ashukhan situé au Vieux-Montréal, et avait pour thème « Portrait sur l'art et la Culture des premières nations ». Le conférencier Guy Sioui Durant nous a emmenés à travers ce voyage dans le temps dans les différentes régions du Québec, tout en nous expliquant les origines et les différences qui existent entre les peuples des Premières Nations. Ce fut un moment de découvertes pour les participants. Après cette conférence, nous avons eu droit à un buffet des mets des Premières Nations et avons visité l'exposition d'objets d'art des artistes de cette communauté.

Pour revenir aux rencontres du comité proprement dites, elles ont repris après la pause estivale et nous nous sommes donnés comme mandat d'accentuer la visibilité du comité. Pour ce faire, nous suggérons aux membres qui viennent aux rencontres d'implanter des comités dans leurs sections locales, car dans tout le Québec, seule la section locale a un comité actif, c'est-à-dire, qui tient régulièrement ses activités.

J'aimerais terminer par un extrait du rapport d'une étude à laquelle j'ai participé à titre de bénévole. L'étude était menée par la FTQ en partenariat avec l'UQAM. Le titre: L'accès au travail de travailleurs immigrants mis en mots : Dynamiques subjectives et intersubjectives de l'expérience syndicales au Québec.

Le rapport complet sera envoyé aux sections locales de tous les syndicats affiliés à la FTQ, car les participants étaient les syndiqués des organismes affiliés à la FTQ, comme vous le constaterez, les noms sont fictifs.

Quelles pourraient être les actions pour favoriser une implication citoyenne plus importante des travailleurs immigrants, en particulier, grâce à l'action syndicale ?

➤ **L'action syndicale de soutien pour l'accessibilité à des postes à responsabilités**

Amin propose : « Il faut donner à des immigrants qui s'impliquent déjà dans la vie syndicale, l'opportunité d'occuper des fonctions de dirigeants au lieu de leur fermer des portes n'importe comment. Leur donner ces opportunités crée en eux un sentiment d'appartenance à cette belle société, en même temps que cela encourage plus d'immigrants à s'impliquer ; pas seulement

dans la vie syndicale, mais dans bien d'autres sphères parce qu'ils trouveront des références en ceux-là qui ont réussi et se diront que c'est possible. »

➤ **L'action syndicale, comme pressions politiques contre la précarisation des travailleurs immigrants**

Lucien pense que :

« [...] les syndicats peuvent faire quelque chose contre ça, en faisant des pressions politiques pour faire changer la loi (cas de travailleurs qui arrivent avec un visa travail et que les employeurs n'ont jamais eu l'intention d'embaucher définitivement. Ils font des contrats précaires et ensuite, se débarrassent des personnes). »

➤ **L'action syndicale comme lieu d'accueil, d'accompagnement et de parole**

Lucien aimerait : *« (...) un accompagnement, sorte de mentorat lors de l'entrée en stage. »* Pour sa part, José mentionne :

« L'immigrant manque d'assistance pour être guidé. Quand tu arrives à l'aéroport [...] on ne te parle pas de travail. On ne te dit pas qu'il y a une commission des normes du travail, qu'il y a des syndicats. Ils ne parlent pas de ça. Comment trouver du travail, on ne t'en parle pas quand tu arrives hein. »

➤ **L'action syndicale, comme formation aux droits et libertés de la personne**

Lucien propose :

« [...] des formations au niveau des lois, savoir comment ça fonctionne. C'est vraiment important, quand quelqu'un arrive, de savoir quels sont ses droits et comment il peut s'orienter. Les gens qui arrivent, qui ne connaissent personne, se retrouvent dans un cercle. »

4 - Comment le mouvement syndical peut-il favoriser l'implication des personnes immigrantes dans sa structure opérationnelle et décisionnelle ?

Amin insiste : *« En impliquant les immigrants, en les écoutant, en leur donnant l'occasion de présenter leur préoccupation et en leur faisant une place dans les comités décisionnels. Tout le mouvement syndical sera surpris de ce que l'immigration peut apporter en matière de stratégie, de mobilisation, de suggestions. Il y a au Québec trop de personnes immigrantes pleines de potentialités qui ne profitent pas à cette province. »*

En somme, les actions des travailleurs immigrants, jumelées à celles syndicales sont nombreuses et articulées. La question qu'il faut cependant se poser est : ont-elles un impact sur la transformation d'une organisation syndicale visant une plus grande humanisation des milieux de travail? Amin, qui au cours de la recherche, est devenu délégué social et coordinateur des délégués sociaux de sa région, nous disait son espoir de voir l'action des

délégués sociaux (là où elle existe), celle qui part des problèmes concrets vécus par les membres, modifier le portrait de la centrale et la manière de faire du syndicalisme.

Proposé par Mohamed Gadi
Appuyé par Christophe Rémy
ADOPTÉ

Lancement de la campagne sur les secteurs prioritaires prévus dans les règlements de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST)

Par René Émond, comité de santé, sécurité et environnement et Hugues Perreault, comité d'action politique.

René Émond procède au lancement de la campagne sur les secteurs prioritaires suite à une résolution du dernier Conseil québécois. La pétition pour Sauver des vies est incluse dans les trousseaux. René invite les délégués à faire circuler cette pétition au sein de leur famille pour la faire connaître et recueillir le maximum de signatures pour que la loi soit enfin appliquée partout.

Hugues Perreault explique aux délégués les modalités de la pétition et le matériel développé à cet effet.

Robert Dean fait une intervention inspirante étant donné qu'il a siégé au comité responsable de la rédaction de cette loi. À l'époque, les deux secteurs prioritaires qui avaient été promulgués étaient les plus dangereux et le gouvernement s'était engagé à ce que tous les secteurs deviennent « graduellement » prioritaires. Après 35 ans d'application de la loi sans que tous les secteurs soient devenus prioritaires, il trouve que « c'est assez graduel à mon goût ». Il affirme qu'il est inacceptable qu'en 2015, 80% des travailleurs ne bénéficient pas de la protection d'une bonne loi.

Philippe Lavoie, membre du comité d'action politique précise aux délégués qu'ils ont jusqu'au 28 avril 2016 pour retourner les pétitions signées.

Sylvain Martin informe les délégués que cette campagne est très ambitieuse puisque qu'elle est « en cours » depuis 25 ans. Un grand travail d'information devra être fait pour qu'elle connaisse enfin le succès.

Les dépliants explicatifs et toute l'information sur la campagne sont disponibles en version PDF sur le site internet du Conseil québécois via le lien suivant :

<http://www.uniforquebec.org/campagnes/au-quebec-chaque-vie-soit-etre-prioritaire>

PAUSE

Rapport du trésorier du Conseil québécois des retraitées et retraités par Richard Laurendeau

Solde au compte le 31 mars 2015 :	3 722,54\$
Revenus au cours de l'exercice :	13 343,78\$***
Dépenses totales :	2 924,96\$
Solde au 30 septembre 2015 :	7 041,36\$

***Les frais d'inscription de 100,00\$ pour la conférence annuelle des retraités ont été inclus dans le total des revenus mais une somme de 7 300,00\$ vient tout juste d'être versée au syndicat national.

***Les revenus provenant des sections locales (0,02\$ par membre par mois) sont de 4 143,02\$ (21 sections locales participantes)

Rapport proposé par Richard Laurendeau

Rapport du Conseil québécois des retraitées et retraités par Michel Thibault

Michel explique aux délégués le fonctionnement et le financement des sections de retraités ainsi que leur rôle dans la structure syndicale à l'aide d'une présentation *power point*. Michel explique pourquoi il est important de mobiliser nos membres retraités :

Pour nos retraités :

- Permet de garder les liens fraternels développés au travail pendant de longues années;
- Lieu d'échange sur des sujets variés;
- Brise l'isolement que peuvent parfois ressentir les retraité(e)s;
- Mise sur pied d'activités de loisir développant un réseau social (souper, danse, voyage, pêche, chasse, golf, etc.)

Pour le syndicat :

- Support des groupes en grève;
- Manifestations;
- Implication politique à tous les niveaux;
- Implication communautaire;
- Recrutement de nouveaux membres.

Michel donne un exemple d'implication communautaire : le projet *Habillons un enfant*.

Il explique aussi la procédure pour le versement de la capitation des sections locales.

Alexandre Lamarre de la section locale 2889 s'indigne que si peu de sections locales versent la cotisation pour le Conseil québécois des personnes retraitées. Il lance un défi à toutes les sections locales de faire un don de 500 \$ au Conseil.

Depuis le dernier Conseil québécois, il y a encore des sections de membres retraités qui n'ont pas encore reçu leur charte. Michel les incite à être patients, c'est très long pour la recevoir. Pour ce qui est des revenus, c'est la disparition du Conseil des personnes retraités qui nous guette, faute de financement suffisant. Michel rappelle que le nombre d'adhésion est passé de 15 à 21 sections locales depuis le dernier Conseil québécois. Son cri du cœur : SVP Cotisez!

La conférence annuelle des personnes retraitées a eu lieu en octobre 2015 au Château Frontenac avec 82 participants provenant de 16 sections locales. Michel a participé à la conférence nationale du 6 au 11 septembre 2015.

La prochaine conférence annuelle des personnes retraitées se tiendra le 25 et 26 octobre 2016 à l'hôtel Delta de Trois-Rivières.

Remerciement à Martin Lambert pour la préparation de la présentation.

Le texte intégral de la présentation du Conseil québécois des personnes retraitées est disponible en version PDF sur le site internet du Conseil québécois via le lien suivant : http://www.uniforquebec.org/sites/default/files/documents/document/presentation_fonctionnement_des_section_de_retraites-nov_2015.pdf

Projet de loi 57 par Marie-Josée Naud de la FTQ

Marie-Josée trace les grandes lignes du projet de loi 57, rédigé suite au dépôt du rapport du comité D'Amours et adopté le 26 novembre 2015.

Le forum du secteur privé mis en place en décembre 2013 suite au rapport d'Amours visait à revoir les règles de financement des régimes de retraite à prestations déterminées. Lors des discussions au CCTM (Comité consultatif du travail et de la main d'œuvre), les syndicats ont tenté de s'entendre avec le patronat sur une nouvelle approche de financement des régimes de retraite pour éviter de perdre des acquis. Au départ, ce n'était pas évident car les organisations syndicales visaient la pérennité des régimes, la stabilité des cotisations et une protection des rentes acquises. Les organisations patronales, elles, visaient la pérennité des entreprises, l'appartenance des surplus et les congés de contributions.

La FTQ a accueilli favorablement le dépôt du projet de loi et considère qu'il reflète bien le consensus intervenu à la table du CCTM. Elle considère que ce projet de loi est à des années-lumière de la catastrophe créée dans le secteur municipal par l'adoption de la loi 15. Elle a aussi souligné l'importance de respecter l'équilibre qui a été trouvé entre les parties, et souhaite que cet équilibre entre les parties soit respecté au cours du processus législatif d'adoption.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE LA FTQ

- Prévoir des mesures pour protéger les rentes en cas de faillite d'entreprise;
- Les régimes à coûts partagés ne doivent pas être assujettis à la clause banquier obligatoire;
- Le contenu de la clause banquier ne doit intégrer rien d'autre que le déficit qu'ils doivent assumer;
- Le traitement des lettres de crédit ne doit pas changer (max 15 % du passif utilisé pour fonds de stabilisation)
- Identifier le critère qui détermine le besoin de produire une évaluation actuarielle : le projet de loi stipule à tous les 3 ans ou au besoin si la capitalisation est à 90%. NOTE : insuffisant selon la FTQ

Quels sont les pronostics pour l'avenir?

La FTQ souhaite que ce projet de loi soit suffisant pour maintenir les régimes existants mais nous devons être conscients que le désengagement des employeurs des caisses de retraite est surtout une question idéologique.

Le texte intégral de la présentation de Marie-Josée Naud est disponible en version PDF sur le site internet du Conseil québécois via le lien suivant :

http://www.uniforquebec.org/sites/default/files/documents/document/presentation_marie-josée_nault_-_conseil_quebecois_unifor_-_28_novembre_2015.pdf

Le président annonce que Jacques Ouimet fera une présentation sur la politique et les structures des métiers spécialisés pendant la période du dîner à la salle Ste-Foy.

DÎNER

Eric Forget, président de la section locale 1207 à St-Jérôme (secteur papier) dénonce le fait que les cartons de couleur utilisés pour voter ne proviennent pas de son usine. Benoit Lapointe s'engage à se renseigner sur la question.

Cathy St-Amand rappelle aux délégués qui n'utilisent pas les produits d'hygiène fournis par leur hôtel de les apporter et de les déposer dans les boîtes prévues à cet effet de chaque côté de la tribune.

Adoption des procès-verbaux

Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil québécois de novembre 2014
Appuyé par Christophe Rémy

ADOPTÉ

Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil québécois de mai 2015
Appuyé par Sandra Cormier
ADOPTÉ

Présentation du service d'éducation par Serge Dupont

Le service de l'éducation, c'est une équipe de 62 personnes au service des membres d'Unifor. Serge et son équipe sont conscients qu'il y a beaucoup de besoins de formation en région et ils tentent d'y répondre adéquatement.

Les documents et programmes disponibles sont accessibles sur le site internet via le lien suivant : <http://www.uniforquebec.org/services-aux-membres/education>

Le programme de congé-éducation de quatre semaines d'Unifor est une formation similaire au Collège FTQ.

Il est toujours possible de mettre sur pied des cours sur demande selon les besoins des sections locales. D'ailleurs, suite à des demandes provenant des sections locales, deux nouveaux cours sont offerts au programme 2015-2016 du service de l'éducation d'Unifor Québec:

- secrétaire archiviste en février 2016 à Montréal et en avril 2016 à Québec
- Femmes et santé-sécurité en janvier 2016 à Montréal et en février 2016 à Québec

Présentation aux délégués d'une vidéo de 5 minutes du programme familial qui a eu lieu l'été dernier. Ce programme sera offert à nouveau en 2017.

Service de défense des accidentées et accidentés du travail (SDAT)

Présentation du rapport du Service de défense des accidentées et accidentés du travail (SDAT) et le réseau des plaideurs en santé et sécurité par Daniel Cloutier

Daniel explique que son rapport couvre quatre points :

1. En 2015, 116 sections locales sont affiliées au SDAT (dont 27 nouvelles en 2015). Le SDAT a ouvert 182 nouveaux dossiers cette année. En date du 15 octobre 2015, il reste 153 dossiers actifs. Le service a fait 109 évaluations de dossiers. Daniel souligne le travail acharné des plaideurs du service. Toutes les personnes intéressées peuvent donner leur nom au SDAT et des mandats pourront leur être confiés.
2. Les services sont offerts à tous, affiliés ou non. Le fait d'être affilié ne signifie pas que vous devez remettre tous vos dossiers d'accidents de travail au SDAT.
3. Il en coûte 150,00\$ par an pour être affilié au SDAT
4. L'affaire Caron : La cour d'appel a rendu une décision majeure qui force la CSST et la CLP à appliquer les principes d'accommodements raisonnables lors de la détermination d'un

emploi convenable en obligeant l'employeur à démontrer l'existence de contraintes excessives pour refuser de garder un employé dans l'usine.

Cependant, la CSST a décidé de porter la décision en appel auprès de la Cour suprême. Daniel pose la question : puisque le conseil d'administration de la CSST est paritaire, qu'en pensent les représentants syndicaux qui en font partie?

Daniel présente aux délégués le cas de madame Kim Labrecque, dont le conjoint est décédé en 2012 suite à un accident de travail. Suite à cette tragédie, Madame Labrecque a recherché un organisme qui pouvait offrir du soutien aux survivants (conjointes et enfants) suite à un décès causé par le travail. Il n'y avait aucun organisme de ce genre au Québec mais elle a trouvé l'organisme *Thread of life* qui offre ce genre de soutien au Canada anglais. Alors, Madame Labrecque a réussi, sans aide, à obtenir une subvention pour faire traduire le site internet et la documentation, pour tenter d'implanter cet organisme au Québec. Elle a organisé une marche en mémoire des personnes décédées au travail l'an passé. Elle a aussi mis sur pied une pétition pour ériger un monument à la mémoire des travailleurs décédés (164 par année au Québec). L'organisme a besoin de financement pour accomplir sa mission et Madame Labrecque a besoin d'aide car il est épuisant pour elle de faire toutes ces démarches seule. Daniel a découvert qu'Unifor a déjà des liens avec cet organisme, *Thread of life*. Madame Labrecque est présente au kiosque à l'extérieur de la salle. Les délégués peuvent signer la pétition au kiosque du comité de santé, sécurité et environnement et du SDAT.

Daniel fait appel à tous les délégués pour trouver des volontaires pour participer à l'organisation d'une marche le 24 avril prochain.

Le comité de santé, sécurité et environnement a installé une boîte à suggestions pour recueillir les idées de campagnes environnementales à mettre sur pied.

Pour plus d'information au sujet de l'organisme *Fil de vie*, vous pouvez accéder à son site internet via le lien suivant :

<http://threadsoflife.ca/francais/>

Présentation du FRSQ par John Caluori

John présente le service du Fonds régional des sections locales du Québec. Il y a maintenant 140 sections locales qui en sont membres, représentant 315 unités de négociation (environ 19 000 membres). Le FRSQ est une réserve financière qui sert à défrayer certains coûts inhérents aux activités syndicales. En termes concrets, il s'agit d'un outil qui donne à chaque section locale participante l'assurance d'avoir, en tout temps : un service d'arbitrage ainsi que la meilleure représentation possible dans nos instances et lors des négociations. En ce qui a trait aux griefs à l'arbitrage, le FRSQ a un processus d'acceptation des griefs à l'arbitrage (traitement d'environ 500 dossiers par année) qui évalue l'ensemble de chaque dossier en tenant compte de la recommandation de la section locale, de même qu'un processus d'appel des décisions du FRSQ.

Au nombre des dépenses remboursées par le FRSQ, mentionnons les frais :

- reliés à la négociation collective comme le salaire des agentes et agents négociateurs s'ils ne sont pas payés par l'employeur;
- pour l'arbitrage de griefs comme les frais de justice, les salaires et dépenses de certains témoins;
- pour le déplacement lors de la réunion annuelle du FRSQ et du Congrès d'Unifor-Québec.
- De plus, le FRSQ procède aux versements de la cotisation à la FTQ.

La cotisation

Chaque section locale est libre de décider de son adhésion au Fonds. Cette adhésion est révocable sur un préavis de un an. La cotisation du FRSQ est de 22 cents pour chaque 100\$ du salaire de base de chaque membre de la section locale.

Pour adhérer

Vous devez communiquer par écrit au responsable du FRSQ, Renaud Gagné, directeur québécois (renaud.gagne@unifor.org) pour l'aviser que votre section a décidé de faire une demande d'adhésion du Fonds.

Présentation du service de recrutement par Sylvain Martin

Le service a été mis sur pied du 1^{er} septembre 2013 au 31 décembre 2014. Pendant cette période, 13 dépôts d'accréditation et 1 contrat de service avec un syndicat indépendant ont été faits, représentant environ 800 nouveaux membres. En 2015, ce sont 18 dépôts d'accréditation dont 15 reçus avec 697 nouveaux membres, 3 dépôts sont en attente pour 348 nouveaux membres et un vote d'allégeance syndicale pour lequel les gens ont choisi Unifor, ce qui a amené 160 nouveaux membres de plus pour un total de 1 205 en 2015. L'objectif fixé était de 1 000 membres. Sylvain félicite tous ceux qui ont eu le courage de s'impliquer dans le recrutement.

Les autres projets du service de recrutement en 2015 :

- 50 groupes ont été sollicités, soit directement ou par la poste, au sein de la CSD et des syndicats indépendants pour les informer des services offerts par Unifor.
- Avec la section locale 4511, qui représente 64 concessionnaires automobiles, 2 représentants ont été désignés pour faire le tour de ceux qui ne sont pas syndiqués (167 lieux de travail visités en un mois). Ce projet donnera sûrement des fruits dans le futur.

N'hésitez pas à inviter les agents de recrutement dans vos instances pour qu'ils puissent présenter le service. C'est souvent par le biais de nos propres membres que nous avons le plus de succès avec le recrutement.

Campagne Sauvons Postes Canada par Magali Giroux

Magali débute en remerciant les militants d'Unifor de leur appui à la campagne *Sauvons Postes Canada*.

Elle fait un retour sur les événements qui ont mené le gouvernement conservateur à faire l'annonce de l'arrêt de la livraison du courrier à domicile en 2013. Le but derrière cette annonce en était un de privatisation du service postal. D'ailleurs, il faut réaliser que la privatisation est déjà commencée : la fermeture d'un bureau de poste suivie de l'ouverture d'un comptoir postal dans une pharmacie située à proximité et dont les employés ne sont pas syndiqués et travaillent au salaire minimum, c'est aussi une façon de privatiser les services postaux. Postes Canada s'est inspirée d'une étude (le rapport du *Conference Board*) que nous pouvons qualifier de bidon puisque le PDG de Postes Canada siège au conseil d'administration du *Conference Board*. Selon cette étude, Postes Canada était au bord d'un gouffre financier avec un déficit appréhendé de 1 milliards de dollars prévu pour 2020. Dans les faits, Postes Canada a généré des surplus de 204 millions de dollars en 2014.

Depuis son élection, le gouvernement Trudeau s'est engagé à stopper l'installation des nouvelles boîtes communautaires et demander un examen de mandat. Postes Canada a donc instauré, une semaine après l'élection, un moratoire « temporaire » (pour ne pas perdre la face) sur l'arrêt de la livraison de courrier à domicile. Magali admet que la livraison de lettres a beaucoup diminuée avec l'arrivée d'Internet. Par contre, la livraison de colis avec les achats en ligne a littéralement explosé au point où, de novembre à février, la livraison des colis va se faire 7 jours sur 7.

Pour rester compétitive, Postes Canada peut imiter ce qui se fait ailleurs, comme la livraison d'aliments périssables en régions éloignées, les services bancaires (ce que Postes Canada a déjà offert pendant 100 ans au Canada jusqu'en 1968).

Postes Canada, ce sont 8 000 bons emplois qui ne coûtent rien. C'est une société d'État qui « s'auto-finance » amplement, étant donné que depuis 20 ans, elle a retourné 1, 5 milliards de dollars en dividendes et en impôts dans les coffres du gouvernement fédéral. C'est aussi un service public qui est encore universel. Elle demande donc à tous les députés l'envoi d'une lettre aux députés fédéraux leur demandant d'insister auprès du ministre responsable du dossier de Postes Canada pour qu'un examen de mandat et une évaluation de la possibilité que Postes Canada puisse offrir des services bancaires à l'ensemble des citoyens soient faits.

Accueil des grévistes de la section locale 1209 de Delastek (Grand-Mère)

Représentant Luc Deschênes

Luc Deschênes et Alexandre Marenger, président de la section locale 1209 chez Delastek en grève depuis le 1^{er} avril dernier, se sont adressés aux délégués pour faire le point sur le conflit de travail et dénoncer les tactiques déloyales et antisyndicales de l'employeur. Le 31 août dernier, le commissaire du travail a ordonné au président de Delastek de négocier de bonne foi, de cesser de s'ingérer dans la structure syndicale et d'arrêter de calomnier ses employés dans les journaux. 6 rencontres de conciliation ont suivi mais la bonne foi n'y est pas et Delastek utilise tous les moyens pour exercer des représailles: Delastek a accusé le président de la section locale d'outrage au tribunal, elle a embauché des briseurs de grève au mépris de la loi (des étudiants supposément pour faire de la recherche et développement) mais Unifor doit prouver qu'ils font du travail de production. Le 7 et le 9 décembre, la section locale 1209 sera donc de retour devant le tribunal du travail. Elle aura de l'aide de Sylvain Martin et des sections locales de l'aérospatiale pour démontrer par qui est faite la recherche et le développement dans les autres entreprises du secteur.

Des personnes recueilleront des dons pour les grévistes aux portes de la salle.

De nombreuses sections locales annoncent des dons aux grévistes de Delastek et Unifor-Québec doublera le montant qui sera recueilli ce jour-même dans la salle.

Le président informe les délégués que la collecte aux portes a permis d'amasser 7 576,40\$ incluant quelques chèques. C'est ce montant que le Conseil québécois va doubler pour les grévistes de la section locale 1209. Daniel St-Pierre demande à tous ceux qui doivent envoyer des chèques par la poste de les envoyer à son attention. Cependant, le comité exécutif a eu des discussions à ce sujet et il ne faut plus à l'avenir que les délégués demandent au Conseil québécois de doubler le montant de ces collectes. Puisque nous sommes maintenant très nombreux, cela représente une dépense exorbitante. Ce sera désormais la politique du Conseil québécois.

PAUSE

Michel Thibault annonce que 1 880\$ ont été récoltés pour le projet *Habillons un enfant*. Le nom du gagnant est le détenteur du billet #1919214, François, du local 175 (Péto-Canada). François remet ses gains à *Habillons un enfant*.

Merci François!

Comité des résolutions

Président : Stéphane Daigneault
Membre Richard St-Onge
Membre Nikola Montagne
Représentant national : Luc Deschênes

Résolution numéro 1

Résolution de la section locale 522 qui demande de modifier le règlement du Conseil québécois à l'article 7 pour ajouter le comité de francisation.

Le comité recommande l'adoption de cette résolution.

Appuyée par Marc Rousseau.

ADOPTÉ

Résolution numéro 2

Résolution de la section locale 894 qui demande un changement de nom du comité des travailleurs ayant un handicap.

Le comité considère que cette résolution est irrecevable, ayant été reçue deux jours en retard soit le 30 octobre 2015.

Résolution numéro 3

Résolution de la section locale 6000 qui demande que quatre membres du comité des travailleurs autochtones et de couleur voient leurs dépenses remboursées.

Le comité recommande le rejet de cette résolution.

Appuyé par Jonathan Blais

ADOPTÉ

Résolution d'urgence proposée par la section locale 894 sur la décision Caron.

Le comité des résolutions a évalué que les critères d'urgence n'étaient pas rencontrés pour cette résolution. Elle est donc irrecevable.

AJOURNEMENT

Dimanche, le 29 novembre 2015

Le président, Benoit Lapointe, fait un retour sur le vote d'hier sur la recommandation du comité des résolutions pour la résolution numéro 3. Il aurait fallu que la recommandation soit défaite pour être en mesure de retourner la résolution au comité avec instructions.

Rapport des comités permanents du Conseil québécois (suite)

➤ **Comité des jeunes au travail par Michel du Cap**

Depuis le dernier Conseil québécois en mai 2015, le Comité Jeunes au Travail du Conseil québécois d'Unifor s'est réuni dans l'édifice régional de la FTQ à Trois-Rivières le 20 juin 2015. Nous avons pu y discuter de la préparation du **Projet initiative de participation au Conseil québécois** (*ce qui fera l'objet de présentation plus loin dans ce rapport*), et nous avons pu faire également le point sur ce qui se passe dans les comités des sections locales et faire le suivi de notre plan d'action.

CEP

Le premier programme du congé d'éducation payé (CEP) destiné aux jeunes militants s'est tenu du 27 avril au 1^{er} mai 2015. Six (6) sections locales y étaient représentées par la participation de 18 délégués. Cette formation a permis aux participantes et participants de discuter de l'implication des jeunes dans le syndicat, de nos structures syndicales, des procédures d'assemblée, de l'importance de la retraite et de plusieurs autres sujets. Les militants ont apprécié l'expérience, les échanges, le partage des expériences et s'engagent à convaincre d'autres membres à participer à ce programme l'an prochain!

Formation économique

Suite à une présentation économique lors du CEP, le comité des jeunes a demandé au service de l'éducation de mettre sur pied une formation plus poussée sur le même sujet. Cette formation se penchera plus précisément sur la planification financière, les placements et l'épargne et permettra aux travailleurs et travailleuses de se planifier un avenir financier sain. Elle sera livrée au printemps 2016.

Les jeunes s'impliquent dans la communauté

Le club des retraités de la section locale 698 et les membres du Comité Jeunes au Travail ont mis la main à la pâte afin de permettre la réussite du projet « Habillons un enfant » qui vise à réchauffer le cœur de jeunes enfants dont la situation est précaire. À cet effet, lors du camp de formation des jeunes de la FTQ, nous avons vendu des billets de moitié-moitié, ce qui a permis de récolter la somme de 750 \$. Ensemble, les jeunes travailleurs et travailleuses et les retraité-e-s s'impliquent dans la communauté et permettent que du support soit apporté à des gens qui sont dans le besoin, et ce, en toute dignité.

Camp de formation Jeunes de la FTQ

Cette année, le camp de formation Jeunes de la FTQ a eu lieu à Québec au Manoir du Lac Delage, du 9 au 11 septembre 2015. Une délégation de 17 membres de différentes sections locales a représenté Unifor Québec. Cette formation de trois (3) jours est un rassemblement annuel auquel sont conviés les jeunes membres de 35 ans et moins de tous les horizons de la FTQ. Le camp vise à approfondir, débattre et échanger sur des dossiers syndicaux ou sociopolitiques et les préoccupations du milieu syndical.

Cette année, les sujets abordés furent le climat, l'action politique des jeunes, la mobilisation pour le maintien de nos services publics, l'austérité (cette arme du capitalisme) et bien sûr, les élections fédérales d'octobre dernier.

Semaine de la relève FTQ

Cet événement s'est déroulé du 25 au 31 octobre 2015. Il est traditionnellement constitué d'activités locales et nationales visant à augmenter la participation syndicale des jeunes. Ces activités sont un moyen de créer des ponts entre les générations et des ouvertures pour l'inclusion d'un plus grand nombre de jeunes dans les instances syndicales. Notamment, une journée de conférence était organisée le mardi 27 octobre aux bureaux de la FTQ à Montréal, lors de laquelle deux enjeux étaient discutés, soit le salaire minimum et la situation des travailleurs et travailleuses atypiques. Cette semaine qui, depuis son lancement en 2012, était toujours planifiée dans la dernière semaine d'octobre, se tiendra dorénavant au printemps à compter de 2016.

Nous sommes actuellement à préparer la semaine de la relève 2016 et la formation économique mentionnée plus haut sera justement livrée dans ce cadre! Plusieurs activités seront au programme. Vous serez donc sollicités en temps et lieu et nous vous encourageons à y faire participer vos membres en grand nombre.

Projet initiative de participation au Conseil québécois

Lors du dernier Conseil québécois, une résolution fut adoptée afin de favoriser la participation aux congrès des travailleurs et travailleuses de moins de 35 ans, et ainsi les initier au monde syndical et à ses méthodes de fonctionnement démocratique. Ce programme s'adresse essentiellement à des travailleurs et travailleuses qui sont en train de découvrir ou qui veulent

s'impliquer dans le monde syndical et vise à favoriser leur participation à notre instance.

Deux (2) membres d'Unifor sont sélectionnés par l'exécutif du Comité Jeunes au Travail parmi les candidatures reçues. Ces deux (2) personnes voient leurs dépenses couvertes par le Conseil québécois et obtiennent le rôle de délégué spécial au Conseil.

Pour cette première fois, nous avons invité les sections locales à recommander un ou une jeune via un texte, une vidéo ou tout autre moyen qui permet de mettre en valeur la candidature d'un confrère ou consœur. Les sections locales pouvaient recommander cette personne, par exemple, pour son implication politique, sociale, environnementale, syndicale sur le plancher, pour ses valeurs, ses actions, etc. La sélection fut faite par l'exécutif du comité. Malheureusement, seulement 3 candidatures ont été soumises au comité Jeunes au Travail.

Nous vous invitons à inscrire un maximum de participant-e-s car vous bénéficierez de retombées positives dans votre section locale par ce programme dédié au renouvellement du syndicalisme.

Conférence Jeunes au Travail

La première conférence des Jeunes au Travail s'est tenue à l'Hôtel Delta de Trois-Rivières les 19, 20 et 21 novembre derniers. Les sujets abordés furent variés. Nous avons reçu des conférenciers et conférencières qui nous ont entretenus et nous ont permis d'échanger sur la cyberdépendance, l'endettement des ménages, l'intégration des jeunes au monde du syndicalisme, le droit de manifester et la désobéissance civile. La conférence a permis aussi de faire connaître le comité à de nouvelles personnes et a pu ainsi bénéficier de leur apport à cet événement important pour le Comité Jeunes au Travail du Conseil québécois.

Conclusion

L'austérité nous menace, le gouvernement Couillard fait la sourde oreille aux revendications et solutions populaires. Le nouveau gouvernement fédéral a fait de nombreuses promesses et il faudra être vigilant, car l'année 2016 s'annonce chargée, consœurs et confrères.

Le Comité Jeunes au Travail d'Unifor entend être présent dans nos luttes et compte faire entendre sa voix, tout en étant un acteur dans nos communautés.

François Arsenault informe les délégués au sujet de la Semaine de la relève FTQ qui se tiendra du 28 mars au 4 avril 2016.

Proposé par Michel du Cap
Appuyé par Véronique Figliuzzi s. l. 6000

ADOPTÉ

Rapport du comité des présences par Cathy St-Amand

- 186 délégués dont 161 hommes et 25 femmes
- 98 sections locales
- 39 représentants et représentantes nationaux
- 15 délégués spéciaux avec droit de parole mais sans droit de vote
- 10 invités
- 95 observateurs
- 10 membres du personnel
- Total des présences de 364 personnes

À la demande du comité d'élection, le président informe les délégués que les règlements prévoient que seuls les délégués et délégués spéciaux peuvent être élus membres d'un comité permanent. Or, Richard Labossière a été élu au comité de francisation alors qu'il est présent à titre d'observateur. Toutefois, étant donné qu'il n'y avait pas d'autres candidats à ce poste, le comité exécutif peut nommer une personne à ce comité sous réserve de l'approbation du Conseil québécois.

Rapport des comités permanents du Conseil québécois (suite)

➤ **Rapport du comité d'action politique par Hugues Perreault**

Hugues informe les délégués que nous avons déjà atteint 15 000 signatures promises pour la campagne sur les secteurs prioritaires. Il remercie chaleureusement Marie-Andrée L'Heureux pour son soutien technique dans la préparation des affiches et du matériel. Le comité a tenu des réunions au printemps et à l'automne à Drummondville, dont une conjointement avec le comité santé, sécurité et environnement le 19 septembre 2015. Une formation sera offerte suite à plusieurs demandes sur la façon de rédiger des lettres d'opinion aux médias.

Véronique Figliuzzi informe les délégués sur les activités des équipes volantes d'Unifor pour la région de Montréal. Elle rappelle que les équipes volantes sont de petites équipes de militants provenant de différentes régions, qui participent aux diverses manifestations organisées par les sections locales (ex. Élections fédérales, Campagne des sans chemises, grande marche du front commun). Pour tous ceux qui sont intéressés à faire partie d'une équipe volante, il faut envoyer ses disponibilités et ses coordonnées (nom, section locale, région) au comité. Véronique invite les délégués à diffuser les informations dans leur section locale pour susciter l'intérêt et la participation d'un grand nombre de militants aux « samedis politiques ». Elle encourage aussi les délégués à aimer la page Facebook du comité au : <https://www.facebook.com/uniforquebecactionpolitique/>

Philippe Lavoie informe les délégués sur les activités des équipes volantes d'Unifor pour la région de Québec. Les équipes de Québec ont surtout été actives pendant les élections fédérales dans le cadre du vote stratégique. À Québec aussi, le comité est à la recherche de volontaires pour faire partie des équipes volantes. La prochaine rencontre du comité aura lieu le 10 décembre prochain au 5000, boulevard Des Gradins à Québec.

Sylvain Martin offre du soutien technique au comité d'action politique. Il félicite les membres du comité pour leur détermination. Il précise aussi aux délégués que les équipes volantes ne sont pas mobilisées sur un coup de tête. Les actions qui requièrent l'action des équipes volantes sont décidées par l'équipe de direction d'Unifor. Sylvain recommande aux intéressés de s'inscrire d'avance aux formations sur la rédaction des lettres d'opinion pour pouvoir préparer le matériel requis en quantité suffisante. Il encourage les délégués à assister à cette formation car c'est le genre d'initiative qui marche.

Proposé par Véronique Figliuzzi

Appuyé par Raymond Thibert

ADOPTÉ

➤ **Rapport du comité de condition féminine par Cathy St-Amand**

Au moment d'écrire ce rapport, le comité s'était réuni à deux reprises, soit le 9 mai et le 3 octobre 2015.

Le comité a tenu une *Conférence des Femmes* au Fairmont Mont-Tremblant les 5, 6 et 7 novembre 2015. Le thème « Femme, mère, épouse, fille et leader ». Au moment d'écrire ce rapport, 56 participantes étaient inscrites (total des participants modifié depuis la rédaction de ce rapport -- 62 dont deux hommes). Joaquim Alexo a participé et a présenté un rapport sur les activités du comité LGBT.

Le comité sur la condition féminine soutient des organismes venant en aide aux maisons de femmes subissant de la violence conjugale, par des cueillettes de produits de soins et d'appuis financiers.

Le comité veut rencontrer l'organisme qui se nomme École Rosalie-Jetté pour connaître leurs besoins et s'impliquer dans cette cause. Cet organisme vient en aide à de jeunes filles de 18 ans et moins qui sont enceintes, qui veulent se prendre en main et retourner à l'école afin de finir leurs études.

Du 30 août au 2 septembre a eu lieu la conférence pancanadienne d'Unifor à Port Elgin. Le thème portait sur la manière d'élire en 2015 un gouvernement favorable aux travailleurs et aux femmes et comment nous pouvons poursuivre notre mobilisation au sein de notre syndicat et nos communautés. On y comptait 339 participantes dont 9 du Québec.

Du 14 au 16 septembre 2015 a eu lieu la conférence mondiale des femmes d'IndustriAll Global à Vienne, portant sur la santé et sécurité des femmes, la violence dans les milieux de travail, la protection de la maternité et la viabilité (ex. : les femmes et le travail précaire) en collaboration avec le syndicat de l'Autriche, Pro-Ge. Il y avait 300 déléguées affiliées venant des quatre coins du monde (Canada, Congo, Japon, Chine, Russie, etc.). Unifor est membre d'IndustriAll. Les délégués peuvent obtenir plus d'information via le lien suivant : <http://www.industriall-union.org/fr>

Le 6 décembre 2015 est la journée nationale de commémoration d'action contre la violence faite aux femmes suite à l'assassinat de 14 femmes à l'école Polytechnique en 1989.

Le 26 octobre dernier, le comité de condition féminine a assisté à une présentation de capsules vidéo de femmes inspirantes produites par la FTQ. Elles sont toutes disponibles en ligne sur le site de la FTQ via le lien suivant : <http://femmes.ftq.qc.ca/actualites/impliquer-inspirer-influencer/>

Cathy a aussi participé au 1^{er} Collège de femmes de la FTQ – trois groupes : Les femmes et le leadership, la santé et la sécurité, les jeunes militantes qui débutent dans leur structure syndicale. Les délégués peuvent obtenir plus d'information via le lien suivant : <http://femmes.ftq.qc.ca/actualites/lecole-des-femmes-une-reponse-enthousiaste/>

Cathy explique aux délégués comment le comité peut offrir du soutien pour démarrer un comité de condition féminine dans les sections locales.

Les prochaines rencontres se tiendront le 16 janvier 2016 à la section locale 510 et le 12 mars 2016 à la section locale 62, en préparation d'un « Samedi de femmes Unifor ». Les sujets sont à venir.

Proposé par Cathy St-Amand
Appuyé par Nikola Montagne
ADOPTÉ

➤ **Rapport du comité santé, sécurité et environnement par René Émond**

La première rencontre s'est tenue le 19 septembre 2015 avec le comité d'action politique. Il remercie Hugues Perreault pour son rapport. Il revient sur l'affaire Caron pour préciser que le but visé par la résolution d'urgence était de demander à ce que Renaud Gagné intervienne auprès du conseil d'administration de la CSST pour qu'elle reste neutre dans cette affaire. Elle n'a pas à prendre fait et cause pour quelque partie que ce soit. La fusion de la CSST et de la CRT va apporter des changements majeurs : à partir du 1^{er} janvier 2016, la CLP devient le Tribunal Administratif du Travail et les assesseurs paritaires sont éliminés. Il faudra suivre cela de près. Il mentionne aussi l'organisme Fil de vie pour venir en aide aux familles survivantes à un accident de travail. Les membres présents au kiosque du comité veulent recueillir des suggestions sur des projets en environnement. Les prochaines rencontres se tiendront à Trois-Rivières le 30 janvier, 16 avril et 24 septembre 2016. Joël Vigeant est le représentant d'Unifor au comité environnement de la FTQ.

Proposé par René Émond
Appuyé par Gérald Sarfati
ADOPTÉ

Rapport du Fonds de solidarité par Guy Trépanier

Guy Trépanier remercie les délégués de l'avoir tenu occupé au kiosque du Fonds en fin de semaine. Il présente aux délégués les derniers résultats du Fonds de solidarité (FSTQ). Le FSTQ a connu un rendement de 9,8% au 31 mai 2015. Sur un actif net de plus de 11 milliards, 7 milliards sont investis dans les entreprises au Québec. Le plafond d'adhésion a été aboli mais en contre-partie, le Fonds doit maintenant investir 65% de son actif dans les entreprises du Québec. Au 31 mai 2015, le cours de l'action était de 33,26\$.

Statistiques pour Unifor :

- **429 RL**
- Il y a eu 35 blitz (86 jours)
- L'âge moyen des actionnaires d'Unifor est de 48,1 ans
- Nombre d'actionnaires 47 837
- Les RL d'Unifor ont permis d'enregistrer 33,8M\$ du 1^{er} juin au 22 novembre 2015. Nous évaluons qu'Unifor permettra des rentrées pouvant atteindre 100M\$ au cours de l'exercice.

L'autorité des marchés financiers (AMF) peut suspendre le permis du FSTQ si les RL ne suivent pas au moins 12 heures de formation par deux ans. Le FSTQ a obtenu une dispense pour que ce soit des RL qui « vendent » les actions du Fonds, ce qui permet de garder des frais d'administration minimales de 1,2%. Si le Fonds perd son permis, ce seront des courtiers qui vendront les actions du Fonds et les frais d'administration pourraient doubler sans compter l'impact que cela pourrait avoir sur la valeur de l'action. C'est pourquoi les RL ont reçu une lettre à ce sujet pour les inciter à être assidus aux formations et rencontres régionales. Ces formations sont désormais obligatoires.

Le parti libéral du Canada s'est engagé lors de la campagne électorale à rétablir le crédit d'impôt à 15%. La seule chose qu'il nous reste à savoir est si cela sera rétroactif.

Vote pour les élections : avec les changements de gouvernance, il n'est plus suffisant que les personnes présentes à l'assemblée des actionnaires votent pour les représentants des travailleurs. 4 doivent être élus par le grand public. Lors de la dernière élection, parmi les candidats proposés par la FTQ, seuls 3 ont été élus. Puisque la mission du Fonds est de sauvegarder les emplois, il faut que les représentants des travailleurs restent majoritaires. Tous les syndicats affiliés doivent se concerter pour éviter qu'un jour, nous ne soyons plus majoritaires.

Présentation d'une vidéo sur les débuts du Fonds de solidarité : « La patente à Laberge »

Le texte intégral de la présentation du Fonds de solidarité par Guy Trépanier est disponible en version PDF sur le site internet du Conseil québécois via le lien suivant :
http://www.uniforquebec.org/sites/default/files/documents/document/presentationunifor_gtr_ep_nov2015.pdf

Le président rappelle aux délégués que des boîtes à lunch seront disponibles pour le retour. Celles qui n'auront pas été utilisées seront remises à l'organisme *La maison des femmes de Québec*.

Discussions sur les rapports des représentantes et représentants nationaux, directeurs locaux, directrice et directeurs adjoints

Yannick Houle souligne une petite erreur dans le rapport d'Eric Titley à la page 164 : il faut lire Belfast au lieu de Budapest. Le 5 novembre dernier, Bombardier a distribué 362 lettres de mise à pied (23% des membres de la section locale).

Martin Lambert informe les délégués qu'une entente est survenue chez Corbec de la section locale 720 (page 70). Il parle aussi de la Boucle du défi Pierre Lavoie en juin 2016 à St-Jean-sur-Richelieu. Renaud Gagné a autorisé la participation d'Unifor avec la mise sur pied d'une équipe pourvu que les sections locales s'impliquent en payant les frais d'inscription (300 \$) de leurs membres.

Gérald Sarfati informe les délégués qu'un règlement est intervenu chez KIA Longueuil (page 52).

Luc Deschênes remercie Renaud Gagné d'être intervenu dans le dossier de Holcim. Il mentionne aussi la Cimenterie de Port-Daniel en Gaspésie qui ne devait produire que des produits destinés à l'exportation. Il faut tout de même s'assurer que les subventions accordées par le gouvernement du Québec n'entraînent pas de pertes d'emplois au sein des travailleurs du secteur.

Le président informe les délégués que la prochaine assemblée du Conseil québécois aura lieu les 4, 5 et 6 mai 2016 à Trois-Rivières.

Le congrès national aura lieu du 22 au 25 août 2016 à Ottawa.

Résultats des élections

Assermentation de tous les élus par Benoit Lapointe.

Benoit remercie chaleureusement les organisateurs de ce Conseil québécois pour leur excellent travail ainsi que les délégués présents pour leur participation.